



**NATURA 2000 Hautes-Vosges**  
**Secteur « Deux Lacs »**  
*Réunion Parc / ONF / chasseurs*  
*Mercredi 29 Janvier 2003*

**COMPTE RENDU**

**Étaient présents :** Ms Chevalet, M. Seyer, M. Schierenbeck, Jean Pierre Renaud (ONF), Fabien Dupont (Parc naturel régional des Ballons des Vosges)

**Contexte, objectifs :**

- information sur la démarche natura 2000
- périmètres de travail sur le secteur dit des « Deux Lacs »
- calendrier et modalités des concertations prévisionnelles 2003
- 1<sup>ère</sup> rencontre Parc / chasseurs / ONF

**GIBIER ET AUTRES ESPECES PRESENTES SUR LE SECTEUR « DEUX LACS » :**

- Chamois, surtout au-dessus de la route du Lac Blanc : ce secteur constitue la limite nord de répartition du chamois sur le Massif, mais il est observé occasionnellement jusqu'à la Tête des Faux. La population se déplace entre ce secteur et le Hohneck
- Le sanglier, même s'il n'est pas présent toute l'année, notamment en automne (fructification des chênes plus bas). Il a tendance à se cantonner dans les plantations sommitales de pin mugho (abris)
- Le chevreuil, plus présent sous la route du Lac Blanc ; les densités sont faibles au-dessus
- Le cerf, de passage

D'autres espèces sont notées par les chasseurs : la gélinotte, et le faucon pèlerin au niveau du Lac Blanc. Ils n'observent plus le Grand Tétrás dans leurs lots et doutent de la présence de l'espèce de ce côté de la Grande Crête...

Concernant l'évolution récente des populations de gibier, M. Seyer (Soultzeren) estime que la chute de population de chevreuils depuis environ 5 ans semble s'arrêter cette année grâce au succès de la reproduction 2002. M. Chevalet (Orbey) parle plutôt d'une « érosion lente » de la population de chevreuils, imputée à la présence du lynx.

Pour le chamois, c'est l'inverse : après plusieurs années d'augmentation, il semble se dessiner une baisse récente des populations présentes, accompagnée d'une diminution de poids des jeunes ; cette baisse est imputée à l'augmentation du stress des animaux, en relation avec la fréquentation grandissante du secteur et à l'installation du lynx.

**PROBLEMES LIES A LA FREQUENTATION TOURISTIQUE :**

Le problème majeur provient des impacts liés à la fréquentation touristique du site, que ce soit en été ou en hiver :

- La raquette, dont la pratique semble en augmentation constante avec des impacts importants pendant cette période sensible pour le gibier et la faune en général
- Le camping sauvage (sources du Lac blancs...)
- Le VTT
- Les randonneurs, notamment sur des sentiers sauvages (exemple du sentier balisé fermé sur la RBD des Deux Lacs entre la source du Lac blanc et le Lac Noir, régulièrement emprunté)
- Les affluences pendant les périodes de brame, sur Soultzeren notamment
- La cueillette de myrtilles
- Les visites guidées pour observer le chamois
- etc

Le dérangement est accru par les travaux forestiers réalisés les week-end.

Les impacts sont les suivants :

- Dérangeant de la faune
- Problèmes de sécurité => les chasseurs se restreignent d'eux mêmes à certaines périodes ; la réalisation du plan de chasse s'en ressent

## PROBLEMES LIES A LA REALISATION DES PLANS DE CHASSE

La réalisation des minimas est rendue difficile du fait notamment :

- des temps de chasse « rétrécis », de par les périodes de fortes fréquentations touristiques, comme dit plus haut
- des contraintes liées aux critères qualitatifs de tirs du cerf, en particulier dans les petits lots de chasse

## DISCUSSIONS

M. Chevalet rappelle les règles déjà strictes concernant son lot de chasse en forêt domaniale : pas de chasse le dimanche, pas d'agrainage, chasse interdite dans la zone de pins mughos, ce qui pose d'ailleurs le problème du cantonnement du sanglier dans ce biotope à Tétrionidés... M. Seyer précise que l'agrainage est très faible sur son lot.

D'un point de vue général, les chasseurs estiment que la pratique de la chasse est soumise à de nombreuses contraintes, réglementaires en particulier, contraintes que ne subissent pas les promeneurs, VTTistes... même s'il existe des espaces protégés. Ils soulignent également l'agressivité de certains promeneurs croisés sur le terrain.

Concernant le nourrissage du gibier, les chasseurs et l'ONF évoquent l'idée d'une règle unique pour toutes les forêts, qu'elles soient communales, domaniales ou privées. Les chasseurs ne sont pas opposés, dans ce cadre là, à étudier la pratique du nourrissage, rappelant qu'il a été institué au départ pour cantonner le gibier en forêt et limiter ainsi les dégâts sur les cultures. M. Schierenbeck exprime toutefois des réserves concernant cette proposition par rapport aux chasseurs de plaine.

## PERSPECTIVES....

L'objectif de natura 2000 est de mettre en œuvre des moyens et des actions concrètes permettant la préservation d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire ; ces éléments sont consignés dans un document qu'il s'agit de construire ensemble : le « document d'objectifs ».

Par la concertation, l'ensemble des acteurs du secteur des Deux Lacs devront proposer des solutions consensuelles, en se penchant notamment sur ce problème des impacts liés à la fréquentation touristique.

Les débats qui permettront cette concertation se dérouleront à plusieurs niveaux :

- au niveau de l'ensemble du site des Hautes Vosges d'une part, (comité de pilotage interdépartemental auquel participent les Fédérations Départementales de Chasseurs)
- au niveau du secteur des Deux Lacs d'autre part, notamment dans le cadre du « Groupe de Concertation Locale » qui se réunira 4 fois cette année, mais également, en fonction de problématiques particulières, dans le cadre de petites réunions associant des acteurs directement concernés.

Les occasions ne manqueront donc pas de se rencontrer. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'ONF se tiennent à la disposition des chasseurs pour toute information complémentaire.

F. Dupont, 14/03/2008